

Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes  
Consultations prébudgétaires 2015  
Août 2014

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants – Ontario

900-180, rue Bloor Ouest

Toronto (Ontario)

M5S 2V6

## RÉSUMÉ GÉNÉRAL

Les jeunes et les étudiants vivent une véritable crise. Devant la hausse des droits de scolarité et le déclin des perspectives d'emploi, les jeunes du Canada se heurtent à des difficultés et à beaucoup d'incertitude. Notre génération pourrait bien être la première génération en un siècle à avoir une qualité de vie inférieure à celle de ses parents.

En 1979, il fallait à un étudiant de l'Ontario sept semaines de travail à plein temps au salaire minimum pour gagner suffisamment pour régler ses droits de scolarité. De nos jours, il faut aux étudiants pratiquement trois fois plus de travail; ce qui veut dire que les étudiants de l'Ontario doivent travailler plus de 700 heures, ou plus de 20 semaines à plein temps pour gagner l'équivalent des droits de scolarité moyens dans la province<sup>1</sup>.

Du fait que de nombreux étudiants n'arrivent pas à gagner suffisamment pour régler leurs droits de scolarité d'avance, ils sont contraints de contracter des prêts étudiants pour financer leurs études. Chaque année, le montant général dû au gouvernement fédéral est de plus en plus intenable. Actuellement, les étudiants du Canada doivent 16 milliards de dollars au gouvernement fédéral<sup>2</sup>. Les étudiants de l'Ontario doivent 2,9 milliards de dollars de plus au gouvernement provincial et des montants inconnus en prêts bancaires et d'autres dettes privées<sup>3</sup>. En dépit du fait qu'ils travaillent d'arrache-pied pour rembourser leur dette, en 2013-2014, on dénombrait au Canada 183 725 étudiants qui n'ont pas réussi à faire un seul remboursement sur les prêts aux étudiants du système canadien<sup>4</sup>.

Les étudiants et les diplômés, malgré leurs qualifications, n'arrivent tout bonnement pas à trouver du travail et à joindre les deux bouts. En Ontario, le taux de chômage des jeunes est plus du double de celui de la population en général. Le fort chômage des jeunes a

---

<sup>1</sup> Yalnizyan, Armine. Tuition in Canada (visualisation des données). Centre canadien de politiques alternatives (2014).

<sup>2</sup> Programme canadien de prêts aux étudiants. Rapport actuariel. Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (2011).

<sup>3</sup> Données du ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

<sup>4</sup> Données du Programme canadien de prêts aux étudiants.

obligé les étudiants à faire des choix désespérés, notamment à accepter des stages non rémunérés pour acquérir une expérience professionnelle. Les stages non rémunérés exposent les étudiants à une foule de conditions de travail dangereuses, notamment à des mauvais traitements, à des risques pour la santé et la sécurité et à une charge de travail difficilement gérable entre leurs emplois à temps partiel, leurs obligations universitaires et ces expériences professionnelles non rémunérées.

L'endettement, la précarité de l'emploi et le chômage ne concernent pas uniquement les jeunes et les étudiants, mais affectent le bien-être de tous les Canadiens. L'absence d'une stratégie globale permettant de venir à bout de ces problèmes, et le manque d'investissements dans les jeunes et les étudiants mettent en péril les perspectives pour les générations futures et l'avenir du Canada.

## ENDETTEMENT DES ÉTUDIANTS

Il est aujourd'hui plus dur que jamais pour les jeunes Canadiens d'entreprendre des études supérieures, en particulier pour les jeunes qui vivent en Ontario. Devant la hausse des droits de scolarité, la stagnation des salaires et la limitation des perspectives d'emploi, les jeunes ont du mal à joindre les deux bouts.

Le désinvestissement des gouvernements fédéral et provincial de l'enseignement postsecondaire public a entraîné une hausse importante des droits de scolarité depuis 20 ans. En raison d'un sous-financement chronique, les étudiants et leurs familles contractent des niveaux record d'endettement pour fréquenter le collège ou l'université. En Ontario, les étudiants paient des droits de scolarité plus élevés que leurs homologues de toute autre province. L'absence d'une vision fédérale au sujet de l'enseignement postsecondaire s'est soldée par des droits de scolarité moyens en Ontario qui sont pratiquement trois fois plus élevés qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, étant donné que les provinces ont le choix de déterminer si oui ou non elles entendent accorder la priorité au financement des collèges et des universités.

Ces droits de scolarité élevés obligent les étudiants à contracter des niveaux record d'endettement. Dès 2010, plus de la moitié des étudiants de l'Ontario devaient faire un emprunt pour financer leurs études et en moyenne, leur endettement était pratiquement de 27 000 \$ au moment d'obtenir leur diplôme<sup>5</sup>. Au total, les étudiants et les diplômés du Canada doivent 16 milliards de dollars de créances au gouvernement fédéral<sup>6</sup>, tandis que les étudiants et les diplômés de l'Ontario doivent 2,9 milliards de dollars au gouvernement provincial. Depuis 10 ans, la hausse des droits de scolarité a entraîné la multiplication par deux de l'endettement des étudiants de l'Ontario<sup>7</sup>. Les droits de scolarité élevés en Ontario et les niveaux records d'endettement des étudiants ont des effets néfastes sur la possibilité pour les étudiants issus de familles à faible revenu et à revenu moyen de poursuivre des études postsecondaires et de s'installer après avoir fini leurs études collégiales et/ou universitaires.

Les programmes de crédit d'impôt pour études et d'épargne-études administrés actuellement par le gouvernement fédéral permettent d'économiser sur l'impôt sur le revenu des particuliers pour récupérer les coûts des études dès que les étudiants endettés entrent dans la population active. Beaucoup de ceux qui obtiennent leur diplôme dans un établissement d'enseignement supérieur ne trouvent pas d'emploi et ne peuvent pas se prévaloir de ces crédits d'impôt, même s'ils sont incontestablement le segment démographique qui en a le plus besoin. En 2012, les jeunes travailleurs de l'Ontario ont fait face à un taux de chômage de 16 à 17,1 %<sup>8</sup>. Depuis la crise financière de 2008, le taux de chômage des jeunes travailleurs est supérieur à 15 %<sup>9</sup>. Les programmes d'épargne-études comme les REEE ont également largement profité à ceux qui proviennent de familles aisées, tandis que les étudiants issus de familles à faible revenu n'ont souvent pas les fonds nécessaires à investir.

---

<sup>5</sup> Statistique Canada. Enquête nationale auprès des diplômés. Gouvernement du Canada (2013).

<sup>6</sup> Programme canadien de prêts aux étudiants. Rapport actuariel, ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (2011).

<sup>7</sup> Données du ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

<sup>8</sup> Geobey, Sean. *The Young and the Jobless: Youth Unemployment in Ontario*. Centre canadien des politiques alternatives (2013).

<sup>9</sup> *Ibid.*

Malgré leur prix élevé, les programmes de crédit d'impôt pour études et d'épargne-études sont des instruments médiocres pour améliorer l'accès à l'enseignement postsecondaire et alléger le fardeau de la dette des étudiants. Le coût total de ces programmes dépassera 2,8 milliards de dollars cette année, ce qui en fait de loin la mesure la plus coûteuse du gouvernement au titre des dépenses directes consacrées à l'enseignement postsecondaire<sup>10</sup>. Si ce financement était converti en subventions immédiates, cela aurait pour effet de convertir chaque dollar prêté par le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) en une subvention non remboursable. Le PCPE estime qu'il aura prêté pour environ 2,49 milliards de dollars durant l'année universitaire 2013-2014<sup>11</sup>. Sa conversion en une aide financière exclusivement fondée sur les subventions par le biais du Programme canadien de prêts aux étudiants, programme qui a fait ses preuves pour améliorer l'accès aux études postsecondaires, aurait pour effet de grandement réduire la dette des étudiants envers le gouvernement fédéral.

### *RECOMMANDATION*

*Limiter l'injustice croissante entre les groupes socioéconomiques en accroissant la valeur et le nombre des subventions non remboursables accessibles à tous les étudiants.*

*Réaffecter le financement des programmes de crédits d'impôt pour études et d'épargne-études au Programme canadien de prêts aux étudiants, ce qui aurait pour effet de convertir tous les prêts en subventions non remboursables.*

### *PAS D'INCIDENCE SUR LES COÛTS*

*En réaffectant les programmes de crédits d'impôt pour études et d'épargne-études au Programme canadien de prêts aux étudiants, tous les prêts pourront être convertis en subventions non remboursables.*

---

<sup>10</sup> Données du ministère fédéral des Finances.

<sup>11</sup> Programme canadien de prêts aux étudiants. Rapport actuariel. Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (2011).

## LE CHÔMAGE ET LE SOUS-EMPLOI DES JEUNES

Les employeurs des secteurs public et privé ont délaissé la responsabilité qui leur incombait de créer des postes de niveau d'entrée et des possibilités de formation. En revanche, les employeurs remplacent le travail rémunéré par des stages non rémunérés. Et pour encore aggraver les choses, la législation sur les stages non rémunérés varie d'une province à l'autre et est essentiellement fragmentaire. Il en découle que les jeunes contribuent pour beaucoup au marché du travail canadien et qu'ils n'obtiennent rien en échange. Étant donné que le taux de chômage des jeunes n'arrive pas à se rétablir de la crise économique de 2008, le chômage et le sous-emploi des jeunes ont des répercussions profondes à long terme sur l'économie canadienne.

Devant la hausse des droits de scolarité, les taux record d'endettement et les piètres perspectives d'emploi, les étudiants d'aujourd'hui pourraient être la première génération en plus d'un siècle à connaître une qualité de vie inférieure à celle de leurs parents. Dans un marché de l'emploi précaire, les étudiants consentent d'immenses sacrifices pour établir leur curriculum vitae et mettre un pied dans l'embrasure de la porte des éventuels employeurs. De nombreux étudiants décrochent des stages non rémunérés, des programmes d'alternance travail-études et des stages coopératifs. Selon les estimations, le nombre de stages non rémunérés au Canada pourrait atteindre 300 000<sup>12</sup>. Cent mille d'entre eux se trouveraient en Ontario<sup>13</sup>.

Alors que les perspectives d'emploi pour les jeunes et les étudiants sont à la baisse depuis la crise économique de 2008, les droits de scolarité ne cessent d'augmenter. Les droits de scolarité moyens pour un diplôme de premier cycle au Canada ont augmenté de 27 % depuis 2008. En Ontario, les étudiants paient en moyenne 35 % de plus pour un grade de premier cycle qu'avant la récession de 2008<sup>14</sup>. De nombreux stages non rémunérés sont directement facilités par les programmes universitaires, ce qui signifie que les étudiants

---

<sup>12</sup> Chambre des communes, Comité des finances (2014).

<sup>13</sup> Mémoire au ministre des Finances – Ontario; 2014 : Consultations prébudgétaires. Association des stagiaires canadiens (2014).

<sup>14</sup> Droits de scolarité universitaires, 2013-2014. *Le Quotidien*, Statistique Canada (2013).

sont contraints de payer des droits de scolarité partiels ou complets pour travailler gratuitement. Les stages coopératifs, les placements et les stages des étudiants en Ontario sont également exemptés des normes d'emploi élémentaires, notamment une rémunération au salaire minimum et le droit de refuser des travaux dangereux.

Les stages non rémunérés et les piètres perspectives d'emploi pour les jeunes au Canada ne sont pas un problème propre aux jeunes. Les répercussions du chômage et du sous-emploi de la génération actuelle touchent toute l'économie canadienne. Chaque stagiaire non rémunéré représente un manque à percevoir pour l'assiette fiscale canadienne, ce qui se solde par une baisse du budget fédéral et par des services sociaux de plus en plus précaires.

La recommandation de créer des normes législatives fédérales autour des stages non rémunérés et de multiplier la collecte de données sur les stages non rémunérés est courante. Tout récemment, après de nombreuses recherches et les témoignages d'intervenants, le Comité des finances de la Chambre des communes a publié un rapport qui contenait des recommandations analogues. Cela fait écho à un appel semblable lancé par les syndicats, les syndicats étudiants et les économistes dans l'ensemble du Canada afin de stimuler la collecte de données sur la question pour qu'une génération entière puisse être protégée contre toute forme d'exploitation.

Avec des données qui permettent de mieux comprendre la façon dont les stages non rémunérés affectent les jeunes travailleurs et les étudiants du Canada, nous serons enfin en mesure de comprendre l'omniprésence des stages non rémunérés au sein du marché du travail et comment faire pour que les jeunes travailleurs touchent les salaires auxquels ils ont droit. En outre, une stratégie fédérale de chômage et de sous-emploi des jeunes garantira la création de politiques pour aider les jeunes à acquérir la formation dont ils ont besoin pour entreprendre la carrière qu'ils souhaitent dans chaque province. Grâce à une stratégie nationale, nous investirons dans l'avenir économique de cette génération et du Canada.

## RECOMMANDATION

*Élaborer une stratégie nationale pour remédier au chômage et au sous-emploi des jeunes et aux stages non rémunérés, notamment des plans en vue de créer des perspectives d'emploi pour les jeunes dans le secteur privé et le secteur public, et des protections législatives pour les stages non rémunérés.*

*Entreprendre la collecte de données pour mieux comprendre les interactions du marché du travail des jeunes et la fréquence et les répercussions des stages non rémunérés au Canada. Cela nécessite de rétablir l'Enquête canadienne auprès des jeunes en transition et l'Enquête longitudinale canadienne auprès des enfants et des jeunes.*

## COÛTS TRIBUTAIRES DES PROGRAMMES

*Toute dépense consacrée à la stratégie sur l'emploi des jeunes doit être assimilée à un investissement qui offre un taux de rendement significatif sur le coût initial. Le fait d'investir dans une législation pour être sûr qu'un plus grand nombre de jeunes sont rémunérés pour le travail qu'ils effectuent et qu'un moins grand nombre est exploité par le biais de stages non rémunérés entraînera une augmentation du revenu imposable, permettra aux récents diplômés de rembourser les prêts qu'ils ont contractés et les rendra moins tributaires des services sociaux. Selon le type de stratégie adoptée, l'investissement sera tributaire des programmes.*

*Le rétablissement de l'Enquête auprès des jeunes en transition et de l'Enquête longitudinale canadienne auprès des enfants et des jeunes coûtera 10 millions de dollars.*

+ + +

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants – Ontario est la plus importante association étudiante de l'Ontario, puisqu'elle représente plus de 350 000 étudiants des



collèges, de premier et de deuxième et troisième cycle au sein de 38 syndicats étudiants dans toutes les régions de la province.